

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA BATIE-NEUVE
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
SEANCE DU 26 JANVIER 2009**

L'an deux mille neuf, le vingt six Janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la BATIE-NEUVE, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Maire – Joël BONNAFFOUX.

Membres en exercices : 19

Date de convocation : 19/01/2009

Membres présents : 17

Membres ayant donné pouvoir : 1

Membres absents : 1

Présents : BONNAFFOUX Joël, ACHARD Liliane, BAILLE Juliette, BINET Marie-Noëlle, BOISSET Benjamin, BONNET Jean-Pierre, BREARD Jean-Philippe, COLLETTE Paul, DE SANTINI Alain, DORE Maxime, DUBOS Alain, GOYET Alain, SEIMANDO Mylène, SPOZIO Christine, THOMAS DE JOLY DE CABANNOUX Nathalie, VALLANTIN Bernard, ZANNA Philippe.

Absent ayant donné pouvoir :

Sarrazin Sylvie ayant donné pouvoir à BONNAFFOUX Joël.

A été élue secrétaire de séance : SEIMANDO Mylène.

Monsieur le Maire ouvre la séance avec la modification du PLU n°3. Une réunion aura lieu le 2 février à 10h00 à la Mairie avec le bureau d'étude et les membres de la commission d'urbanisme pour relire les articles de la modification.

Joël BONNAFFOUX remercie les employés communaux pour le travail de déneigement qu'ils ont effectués et souligne que les bastidons sont pour la plus part satisfait. Quelques remarques sur le déneigement :

- Mr et Mme GUERRA remarquent qu'ils sont plus ou moins bien déneigés (au niveau des impasses). Monsieur le Maire répond que les grands axes sont déneigés en priorité.
- Marie-Noëlle BINET fait remarquer qu'il faut faire attention aux regards. Alain DE SANTINI répond qu'il avait demander au lotisseur de mettre des piquets au niveau des regards et plaques d'égout.

Jean-Pierre BONNET termine le point du déneigement en soulignant que la commune est vaste et que pour les nouveaux employés, cette tache est loin d'être évidente. Il invite d'ailleurs toutes les personnes intéressées à aller « tourner » avec les employés pour se rendre compte de la difficulté de ce travail. Le coût du déneigement s'élève aujourd'hui à 25 000€.

La commission travaux s'est réunie jeudi 22 janvier :

- Eclairage public :

Philippe ZANNA nous a présenté son travail sur l'éclairage public : tous les candélabres ne pourront pas être remplacés car l'amortissement serait trop long. Seuls les lampadaires de type « boules » peuvent être changés. Philippe ZANNA propose que l'on s'oriente plutôt vers des ampoules à faible consommation et éventuellement des horloges pour baisser l'intensité aux heures peu fréquentées. Nathalie DE CABANOUX souligne que la baisse d'intensité ne se ressent pas au niveau des Brès où les candélabres sont équipés d'horloges.

La mise en place des lampadaires au niveau du passage piéton du CLSH et de l'Ayasse sont prioritaires. Un problème se pose au niveau du rond point du collège car le conseil général ne prévoit pas d'éclairage, ce qui serait donc à la charge de la commune.

- Travaux en cours :

-Monsieur BOISSERENQ a commencé le toit des anciens garages de l'ancienne gendarmerie.

-Les employés communaux effectuent des travaux dans les caves du bâtiment « les Cèdres » (électricité, fenêtres, vasistas, évacuer l'ancienne chaudière).

Jean-Pierre BONNET fixe une réunion avec la commission « Vie Associative le 4/02/09 à 18h00 pour faire le point sur le site internet, les rencontres avec les différentes associations et mettre en place le Trait d'Union Bastidon n°5. Joël BONNAFFOUX souhaite faire paraître un petit historique de la future station d'épuration.

Joël BONNAFFOUX donne la parole à Christine SPOZIO.

- Une réunion est programmée pour la commission « Education » le 3/02/09 à 18h00 avec Magali RICARD pour travailler sur le « Point Jeune ». Un compte rendu sera présenté au prochain conseil.
- Pour le CCAS, réunion le 5/02/09 à 20h30. Les permanences sont mises en place.
- Pour le stationnement de taxi, plusieurs demandes ont été faites. 2 ont déjà une licence autorisée et 2 autres sont en cours d'autorisation.

Monsieur le Maire donne la parole à Alain DE SANTINI.

- Une réunion a eu lieu avec monsieur DOMEYNI (DDE) pour le PVR. Alain DE SANTINI précise que le PVR existe déjà sur la commune mais il faudra délibérer à chaque demande et au cas par cas.
- Alain DE SANTINI souhaite faire passer sur le site internet de la commune des informations concernant les constructions afin d'inciter les gens à venir à la mairie avec leur projet, avant de déposer un permis de construire.
- Pour l'aménagement des terrains à côté de la « Petite Prairie » tout est prêt sauf EDF qu'il faut traverser avant que le goudron soit fait.
- Instauration d'un calendrier pour préparer la révision du PLU avec une vue d'aménagement sur 10-15 ans. La première réunion est fixée le 11/02/09 à 20h00 ensuite le 25/02/09 et puis tous les quinze jours.

Remarque :

- Bernard VALLANTIN sollicite tout les conseillers à participer à la vie du site internet.
- Paul COLLETTE demande la mise en place d'un panneau pour la bibliothèque. Joël BONNAFFOUX répond qu'un panneau sera installé près du bâtiment du « Cèdre ».

Délibération :

- Annulation de la délibération de la PVR de 2005. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Avenant au marché concernant le CLSH. La commission d'appel d'offre s'est réunie et a donné un avis favorable. Le coût total est de 585 416.10€HT contre 533 555€ HT (majoration d'environ 9%). Le conseil approuve à l'unanimité.
- Prolongation du contrat de Mme BOULENGEAT de 15 heures par semaine pour le fonctionnement de la bibliothèque. Ce contrat débute le 1^{er}/02/09 jusqu'au 30 juin 2009. Pour le mois de juillet la création d'un poste d'agent du patrimoine est envisagée. Remerciement aux bénévoles et une animation (conteur) va être mise en place le mercredi. Le conseil approuve à l'unanimité.
- La délibération du 15/04/08 concernant la délégation d'attribution au Maire est trop vague et doit être annulée pour en proposer une nouvelle. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Proposition d'une nouvelle délégation d'attribution au Maire plus cadrée. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Autorisation au Maire, pour la signature de la convention de mise à disposition du bâtiment communal à l'association « les petites Papouilles » et les frais d'électricité, d'assurances, d'entretien, de réparation du matériel, de téléphone et de chauffage, de loyer, pour pouvoir toucher les subventions de la CAF. Ce renouvellement a une durée de 3 ans. Le conseil approuve à l'unanimité.

Info :

- Une aide financière de 2200€ a été perçue pour les panneaux de signalisation.
- La création d'une 13^{ème} classe est en bonne voie pour la rentrée 2009.

Questions diverses :

- Marie-Noëlle BINET demande des renseignements pour le transport scolaire. Joël BONNAFFOUX répond qu'au niveau du collège, c'est le conseil général qui gère le transport.
Pour un ramassage sur la commune, la commission éducation va travailler dessus.
- Nathalie DE CABANOUX demande un miroir pour faciliter la sortie du « Ruisseau Trouble ». Monsieur le Maire répond qu'il faut voir avec le département.
- Marie-Noëlle BINET demande où se trouve le Dolmen et si l'on peut le voir. Monsieur le Maire répond qu'il se trouve sur un terrain privé.
- Philippe ZANNA revient sur un manque d'éclairage au niveau des Césaris, chez Monsieur Jaubert.

- Monsieur Guerra rappelle que de l'eau apparaît dans un virage aux Casset-Viverts. Joël BONNAFFOUX précise que cette « fuite » est chez un privé et qu'il va lui demander de faire les travaux nécessaires.
- Madame Guerra remercie Monsieur le Maire pour le panneau des Casset-Viverts mais il y a un arbre et un véhicule devant. Joël BONNAFFOUX répond que l'arbre va être déplacé et qu'il faut regarder à qui appartient ce véhicule.
- Remerciement de Christine SPOZIO pour le nouveau portail au cimetière.

La séance est close à 21h00.

Monsieur le Maire,
Joël BONNAFFOUX

La secrétaire,
Mylène SEIMANDO